

Plan Local d'Urbanisme

6.2.1 – Plan des Servitudes d'Utilité Publique (SUP)

Echelle 1 : 10 500e

Plan réalisé en juillet 2025

Cabinet NOËL-COURTEY, GEREA

- A4 - Servitude de passage sur les terrains riverains des cours d'eau non domaniaux
- AS1 - Périmètre de protection des points de prélèvements d'eaux destinés à collectivité humaine
- Forage - Captage AEP
- Périmètre de protection immédiat
- Périmètre de protection rapprochée
- AS2 - Servitude de protection des établissements de conchyliculture et d'aquaculture et des gisements coquilliers
- 14 - Servitude relative aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité
- PM1 - Plan de prévention des risques naturels
- Zone jaune
- Zone rouge
- Limite communale

Sources : PCI, Géoportail de l'urbanisme

